



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/97
22 janvier 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

Quarante-troisième session

COOPERATION INTERNATIONALE TOUCHANT LES UTILISATIONS PACIFIQUES
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

Note verbale datée du 13 janvier 1988, adressée au Secrétaire général par
la Mission permanente de l'Union des Républiques socialistes soviétiques
auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et, conformément au principe IX de la résolution 41/65 de l'Assemblée générale en date du 3 décembre 1986, intitulée "Principes sur la télédétection", a l'honneur de communiquer ci-joint des renseignements sur les activités de télédétection de l'URSS et sur la coopération internationale qu'elle conduit dans ce domaine.

La Mission permanente de l'URSS auprès de l'ONU serait obligée au Secrétaire général de bien vouloir faire distribuer le texte de ces renseignements comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point intitulé "Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique", et de le porter à l'attention du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

ANNEXE

Renseignements sur les activités de télédétection de l'URSS
et sur la coopération internationale qu'elle conduit dans ce
domaine, présentés conformément au principe IX des "Principes
sur la télédétection"

Dans le vaste programme d'activités concrètes communes en matière d'utilisations pacifiques de l'espace qu'elle a soumis à l'examen de la communauté internationale en juin 1986, l'Union soviétique a proposé de concentrer les efforts sur l'élaboration de grands projets qui utiliseraient des techniques spatiales dans des entreprises de développement socio-économique intéressant tous les Etats. La télédétection appliquée à l'agriculture et à l'exploitation des ressources naturelles des terres et des océans figure en bonne place dans ce programme. Désireuse de développer et de renforcer dans toute la mesure du possible la coopération internationale dans le domaine de l'espace, l'Union soviétique s'est déclarée disposée à échanger des renseignements concernant ses réalisations spatiales, y compris dans le domaine de la télédétection, dans des conditions mutuellement acceptables.

En URSS, la création des moyens techniques de télédétection revêt une grande importance. Conformément au programme national établi dans ce domaine, un système spatial national, le système *Resours*, a été mis en place et il fonctionne en permanence. Il a pour but d'étudier les ressources naturelles de la Terre et de son environnement. Ce système, composé de trois sous-systèmes complémentaires - un sous-système photographique qui n'est pas opérationnel et deux sous-systèmes opérationnels - est perfectionné régulièrement selon les progrès de la science et de la technique.

Les photographies de la Terre à partir de l'espace, prises régulièrement par le sous-système photographique non opérationnel (*Resours-F*), permettent l'étude détaillée et la cartographie des ressources naturelles. Les moyens photographiques utilisés à cette fin, montés sur les vaisseaux spatiaux de la série *Cosmos* et des stations orbitales habitées *Salyout* et *Mir* permettent d'obtenir des données photographiques à l'échelle de 1/200 000 à 1/5 000 000 sur un couloir exploré pouvant atteindre 500 kilomètres, un cliché pouvant couvrir de 200 à 6 000 kilomètres carrés avec une résolution spatiale de 5 à 50 mètres.

Les deux sous-systèmes opérationnels spécialisés sont destinés à l'observation des terres (*Resours-O*) et des océans (*Okean-0*). Les satellites expérimentaux d'observation des terres sont dotés d'équipements de télévision multibande d'une résolution de 45, 170 et 200 mètres, couvrant un couloir de 45, 600 et 1 400 kilomètres, respectivement. Les satellites utilisés pour l'observation des étendues marines sont équipés de radars latéraux, dont la résolution spatiale est d'environ un kilomètre, le couloir exploré étant de 450 kilomètres, ainsi que d'appareils de télévision multibande de faible et moyenne résolution.

La partie terrienne des sous-systèmes opérationnels du système national *Resours* comprend trois stations de réception se trouvant l'une près de Moscou, une autre à Novossibirsk et la troisième à Khabarovsk. En mode de transmission directe des données satellite, ces stations permettent d'observer pratiquement tout le territoire de l'Union soviétique et de nombreux pays limitrophes. Il est également

/...

prévu de mettre en mémoire les informations à bord des satellites, ce qui permettra d'observer n'importe quel point du globe terrestre. En outre, les satellites d'observation de la surface des océans peuvent transmettre les informations fournies par le radar et les capteurs optiques à de nombreux récepteurs de construction simple, pouvant se trouver pratiquement n'importe où.

En Union soviétique, l'application des techniques spatiales en hydrométéorologie, étude de l'environnement et protection de celui-ci, revêt une grande importance. On utilise pour cela le système spatial météorologique opérationnel Meteor. Les satellites de la série Meteor permettent de recevoir des informations hydrométéorologiques mondiales dans les parties visibles et infra-rouge du spectre et des données sur les flux de rayonnements pénétrant dans l'espace extra-atmosphérique circumterrestre et transmettent discrètement des images télévisées de la couverture nuageuse et de la surface terrestre. Les données orbitales indispensables à la réception des informations sont transmises à tous les Etats membres de l'Organisation météorologique mondiale grâce au système mondial de télécommunications de la Veille météorologique mondiale.

L'Union soviétique, ayant accumulé une expérience considérable des utilisations des techniques spatiales, développe avec succès la coopération internationale en matière d'observation des ressources naturelles de la Terre et d'étude de l'environnement par satellites, tant sur le plan multilatéral, dans le cadre du programme Intercosmos, que par la conclusion d'accords et de contrats bilatéraux.

Les travaux de télédétection de l'URSS font une large place aux expériences réalisées durant les vols d'équipages internationaux sur les stations orbitales soviétiques Salyout et Mir dans le cadre du programme Intercosmos.

Les résultats de l'expérience de télédétection effectuée en 1984 par un équipage international soviéto-indien ont été d'une grande portée pratique. Cette expérience a permis d'obtenir plusieurs centaines de photographies spatiales couvrant 50 % environ du territoire indien; la partie indienne a reçu gratuitement plus de 4 800 exemplaires de divers documents photographiques. Des vues du territoire syrien ont été prises à partir de l'espace en juillet-août 1987, durant le vol d'un équipage international comprenant un cosmonaute syrien. Les images prises par les cosmonautes soviétiques et syrien, de même qu'un grand nombre de documents photographiques obtenus antérieurement par la station orbitale soviétique Salyout-7, ont été remises gratuitement à la partie syrienne.

En juin 1987, les organisations compétentes de l'URSS et de la Syrie ont signé un accord de collaboration à long terme dans le domaine de la télédétection. Des accords analogues ont été conclus avec des organisations de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie, de Cuba, de la Roumanie et d'autres pays. L'accord intergouvernemental signé le 1er décembre 1987 par l'URSS et l'Australie prévoit une collaboration entre ces deux pays en ce qui concerne les applications pratiques de la télédétection.

/...

L'activité internationale de l'Union soviétique dans le domaine de la télédétection est conforme aux Principes sur la télédétection approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 41/65 du 3 décembre 1986. Elle a pour but les utilisations pacifiques de l'espace dans l'intérêt de tous les Etats, en particulier des pays en développement, et elle est menée conformément aux principes de l'égalité et de l'avantage mutuel, dans le respect du droit inaliénable des Etats d'exercer une souveraineté totale et permanente sur leurs ressources naturelles.

En Union soviétique, les centrales de commerce extérieur Soyouz Karta (Administration centrale de géodésie et de cartographie et Vnechtechnika (Comité d'Etat de l'URSS pour la science et la technique) travaillent avec les clients étrangers pour leur apporter l'assistance indispensable en vue de régler les questions de fourniture de photographies spatiales et de divers services dans les domaines de la géodésie, de la photographie aérienne, de la cartographie et de l'étude intégrée des ressources naturelles et de l'environnement, outre qu'elles assurent la communication d'informations transmises par les satellites opérationnels.
